

RÉSULTATS DU VOTE DES RÉSOLUTIONS SOUMISES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 25 JUIN 2021

Paris – Milan, 8 juillet 2021 – L'Assemblée générale mixte d'ENGIE EPS S.A. (« **ENGIE EPS** »), pionnière de la technologie et acteur industriel dans les domaines des systèmes de stockage et de la mobilité électrique, dont les titres sont admis aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (EPS:FP), s'est tenue, à huis clos, le 25 juin 2021 à 10 heures 30 (heure de Paris). L'Assemblée générale mixte a été entièrement enregistrée et est disponible sur le site internet d'ENGIE EPS rubriques *Investors / Annual General Meeting 2021*. Une réunion investisseurs interactive par webcast avec une session interactive de Q&A a eu lieu après l'Assemblée générale mixte.

Les actionnaires étaient appelés à voter sur les résolutions suivantes :

- **Résolution n°1** : Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus aux administrateurs ;
- **Résolution n°2** : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- **Résolution n°3** : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- **Résolution n°4** : Conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;
- **Résolution n°5** : Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts ;
- **Résolution n°6** : Fixation des jetons de présence ;
- **Résolution n°7** : Ratification de la démission de Monsieur Massimo Prelz Oltramonti de ses fonctions d'administrateur ;
- **Résolution n°8** : Ratification de la cooptation d'un administrateur, Madame Veronica Vecchi ;
- **Résolution n°9** : Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Carlalberto Guglielminotti ;
- **Résolution n°10** : Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Giuseppe Artizzu ;
- **Résolution n°11** : Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Alice Tagger ;
- **Résolution n°12** : Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2021 ;
- **Résolution n°13** : Approbation de la politique de rémunération du Président du conseil d'administration au titre de l'exercice 2021 ;
- **Résolution n°14** : Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2021 ;
- **Résolution n°15** : Approbation de la politique de rémunération des administrateurs au titre de l'exercice 2021 ;
- **Résolution n°16** : Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés ou attribués aux mandataires sociaux au titre de l'exercice 2020 ;
- **Résolution n°17** : Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés ou attribués au Directeur Général au titre de l'exercice 2020 ;
- **Résolution n°18** : Nomination du RBB Business Advisors en tant que commissaire aux comptes titulaire ;

- **Résolution n°19** : Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions ;
- **Résolution n°20** : Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions de la Société dans le cadre de l'autorisation de rachat de ses propres actions ;
- **Résolution n°21** : Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital social de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- **Résolution n°22** : Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par offres publiques autres que celles visées à l'article L.411-2 du Code monétaire et financier ;
- **Résolution n°23** : Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie de placement privé (offre visée au 1 ° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier) ;
- **Résolution n°24** : Délégation de compétence au conseil d'administration en cas d'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription en vue de fixer le prix d'émission, dans la limite annuelle de 10% du capital social ;
- **Résolution n°25** : Autorisation à l'effet d'augmenter de 15 % le nombre de titres des émissions avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription ;
- **Résolution n°26** : Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital social, dans la limite annuelle de 10% du capital social, pour rémunérer des apports en nature consentis à la Société en dehors d'une offre publique d'échange ;
- **Résolution n°27** : Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital social, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société ;
- **Résolution n°28** : Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, de fusion ou d'apport, ou toute autre somme dont la capitalisation serait admise ;
- **Résolution n°29** : Limitation globale des autorisations ;
- **Résolution n°30** : Délégation de pouvoir au conseil d'administration en vue de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents au plan d'épargne entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription ;
- **Résolution n°31** : Modification de l'article 3 « Dénomination » des statuts de la Société à l'effet de modifier la dénomination sociale ;
- **Résolution n°32** : Pouvoirs en vue des formalités.



La participation des actionnaires était la suivante :

Nombre d'actions composant le capital	12 766 860
Nombre total d'actionnaires représentés ou ayant donné pouvoir au président ou ayant voté par correspondance	22
Nombre total de voix des actionnaires représentés ou ayant donné pouvoir au président ou ayant voté par correspondance	9 541 824

Le quorum s'est donc établi à **74,739 %**.

Les résultats du scrutin sont les suivants :

Résolution	Résultat	Votes « pour »		Votes « contre »		Abstention
Résolution no.1	<u>Adoptée</u>	9 539 824	99,98 %	2 000	0,02 %	0
Résolution no.2	<u>Adoptée</u>	9 539 824	99,98 %	2 000	0,02 %	0
Résolution no.3	<u>Adoptée</u>	9 539 824	99,98 %	2 000	0,02 %	0
Résolution no.4	<u>Adoptée</u>	9 539 824	99,98 %	2 000	0,02 %	0
Résolution no.5	<u>Adoptée</u>	9 539 824	99,98 %	2 000	0,02 %	0
Résolution no.6	<u>Adoptée</u>	9 499 824	99,56 %	42 000	0,44 %	0
Résolution no.7	<u>Adoptée</u>	9 090 375	99,98 %	2 000	0,02 %	449 449
Résolution no.8	<u>Adoptée</u>	9 090 375	99,98 %	2 000	0,02 %	449 449
Résolution no.9	<u>Adoptée</u>	9 523 294	99,81 %	18 530	0,19 %	0
Résolution no.10	<u>Adoptée</u>	8 051 510	88,55 %	1 040 865	11,45 %	449 449
Résolution no.11	<u>Adoptée</u>	8 186 186	90,03 %	906 189	9,97 %	449 449
Résolution no.12	<u>Adoptée</u>	9 539 824	99,98 %	2 000	0,02 %	0
Résolution no.13	<u>Adoptée</u>	9 539 824	99,98 %	2 000	0,02 %	0
Résolution no.14	<u>Adoptée</u>	8 231 306	86,27 %	1 310 518	13,73 %	0
Résolution no.15	<u>Adoptée</u>	9 539 824	99,98 %	2 000	0,02 %	0
Résolution no.16	<u>Adoptée</u>	9 402 504	98,54 %	139 320	1,46 %	0
Résolution no.17	<u>Adoptée</u>	8 218 512	86,13 %	1 323 312	13,87 %	0
Résolution no.18	<u>Adoptée</u>	9 539 824	99,98 %	2 000	0,02 %	0
Résolution no.19	<u>Adoptée</u>	8 371 270	87,73 %	1 170 554	12,27 %	0
Résolution no.20	<u>Adoptée</u>	9 374 664	98,25 %	167 160	1,75 %	0
Résolution no.21	<u>Adoptée</u>	8 233 950	86,29 %	1 307 874	13,71 %	0
Résolution no.22	<u>Adoptée</u>	7 773 501	81,47 %	1 768 323	18,53 %	0
Résolution no.23	<u>Adoptée</u>	7 773 501	81,47 %	1 768 323	18,53 %	0
Résolution no.24	<u>Adoptée</u>	8 222 950	86,18 %	1 318 874	13,82 %	0
Résolution no.25	<u>Adoptée</u>	8 222 950	86,18 %	1 318 874	13,82 %	0
Résolution no.26	<u>Adoptée</u>	7 784 501	85,62 %	1 307 874	14,38 %	449 449

Résolution no.27	Adoptée	8 233 950	86,29 %	1 307 874	13,71 %	0
Résolution no.28	Adoptée	9 090 375	99,98 %	2 000	0,02 %	449 449
Résolution no.29	Adoptée	9 539 824	99,98 %	2 000	0,02 %	0
Résolution no.30	Rejetée	1 368 922	15,06 %	7 723 453	84,94 %	449 449
Résolution no.31	Adoptée	9 090 375	99,98 %	2 000	0,02 %	449 449
Résolution no.32	Adoptée	9 539 824	99,98 %	2 000	0,02 %	0

Toutes les résolutions proposées au vote des actionnaires ont été adoptées, à l'exception de la Résolution no. 30.

* * *

À propos d'ENGIE EPS

Engie EPS est l'acteur technologique et industriel du groupe ENGIE, qui développe des technologies pour révolutionner le paradigme dans le système énergétique mondial en faveur des sources d'énergie renouvelables et de la mobilité électrique. Cotée à Paris sur Euronext (EPS.PA), Engie EPS est représentée dans les indices financiers CAC® Mid & Small et CAC® All-Tradable. Son siège social est situé à Paris, tandis que les fonctions recherche, développement et production sont basées en Italie. Pour plus d'informations, visitez : www.engie-eps.com

CONTACTS

Press : Simona Raffaelli, Image Building, +39 02 89011300, eps@imagebuilding.it

Corporate and Institutional Communication : Cristina Cremonesi, +39 345 570 8686, ir@engie-eps.com



Suivez-nous sur LinkedIn

* * *

À propos d'ENGIE

Nous sommes un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Avec nos 170 000 collaborateurs, nos clients, nos partenaires et nos parties prenantes, nous sommes engagés chaque jour pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone, grâce à des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement. Guidés par notre raison d'être, nous concilions performance économique et impact positif sur les personnes et la planète en nous appuyant sur nos métiers clés (gaz, énergies renouvelables, services) pour proposer des solutions compétitives à nos clients. Chiffre d'affaires en 2020 : 55,8 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, DJSI Europe, Euronext Vigeo Eiris - Eurozone 120 / Europe 120 / France 20, MSCI EMU ESG, MSCI Europe ESG, Euro Stoxx 50 ESG, Stoxx Europe 600 ESG, and Stoxx Global 1800 ESG).

